

**Procès-verbal  
de l'assemblée générale  
qui a eu lieu virtuellement sur la plateforme Zoom  
le 22 janvier 2024, à 19 h 00**

**Administrateurs présents (3)**

Denis Cadieux  
Jacques Dagenais  
Denis Gorman

**Direction générale (1)**

Johée Deslauriers

**Membres présents (30)**

Josée Bertrand  
Daniel Blain  
Simon Cadieux  
Olivier St-Amour Chagnon  
Julie Cousineau  
James Dale  
Odette Dubuc  
Michel Ducharme  
Stéphane Hamel  
James Hopkins  
Nancy Howard  
Jean-François Jolin  
Jean François LaBrosse  
Pascal Lajoie  
Karine L'Archevêque

**Membres présents (suite)**

Marcel-Marie Lebel  
Karine LeBlanc  
Sylvie Lemire  
Patrick Marquis  
Aine Martin  
Gabriel Massicotte  
Micha Musueme  
Joanne Meloche  
Lindsay Paquette  
Catherine Piché  
Anick Plouffe  
Pierre-Etienne Robinson  
Marie-Odile Rozon  
Jessica Séguin  
Philippe Turpin

---

**1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion**

Le calcul effectué selon les règlements généraux en vigueur (article 5.2) indique que le quorum est fixé à 26 membres. Le président constatant la présence en ligne de 33 membres déclare à 19 h 03 que l'Assemblée est régulièrement constituée pour satisfaire aux exigences du règlement administratif de la corporation du district.

**2. Mot du président et du commissaire de district**

Le président du conseil d'administration souhaite la bienvenue aux membres présents. Il explique que les documents pertinents sont disponibles sur le site internet du district. Il introduit les membres du CA présents.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

Philippe Turpin PROPOSE d'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par Patrick Marquis.

ADOPTÉ à l'unanimité.

### 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 janvier 2023

Une correction de nom de l'appuyeur au point #8 (réception du budget) – Nom est corrigé à Marcel-Marie Lebel.

Jean François LaBrosse PROPOSE d'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 janvier 2023 avec la correction du nom dans le rapport. Appuyé par Annie XXX.

ADOPTÉ à l'unanimité.

### 5. Réception des états financiers de l'exercice 2022-2023

Denis Gorman, trésorier du district, présente les faits saillants des états financiers. Il explique les raisons du surplus : hausse aux inscriptions et la DG n'est pas à temps plein pour les Scouts tel que prévu donc la dépense de salaire est moindre.

Daniel Blain PROPOSE DE RECEVOIR selon leur forme et teneur les états financiers comparatifs non-audités des *Scouts du district des Trois-Rives inc.*, arrêtés au 31 août 2023 et dûment attestés par la direction, les tels états financiers comprenant notamment un état de la situation financière, un état des résultats de l'exercice, un état de l'évolution de l'actif net et un état des flux de trésorerie. Appuyé par Philippe Turpin.

ADOPTÉ à l'unanimité

Suite à la présentation de la situation financière, on présente le budget, dont le point 8 de l'ordre du jour pour ensuite revenir au point 6.

### 6. Rapport annuel de la direction

Puisque le rapport est disponible à tous, la directrice générale présente les grandes lignes du rapport annuel. On présente principalement les comparaisons avec les nombres de membres, jeunes et adultes, avant la pandémie et mai 2023. On voit que nous sommes toujours plus bas mais que la tendance est à la hausse à chaque année depuis.

### 7. Nomination d'un expert-comptable pour l'exercice 2023-2024

La nomination ou non d'un expert-comptable est un pouvoir exclusif de l'assemblée des membres (article 182(1) de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*). Ce pouvoir DOIT être exercé chaque année.

Le conseil d'administration ne recommande pas l'octroi d'un mandat d'expert-comptable. Ainsi, il n'a pas prévu une telle dépense dans le budget qui sera discuté au prochain point à l'ordre du jour. Les raisons qui motivent la position du conseil d'administration sont :

- La séparation des tâches qui existe entre l'enregistrement comptable (par un tiers externe) et l'émission des effets payables ;
- Le contrôle régulier des comptes et du rapprochement bancaire, et
- L'examen périodique des états financiers intérimaires par le conseil.

ATTENDU QUE l'organisme « les Scouts du district des Trois-Rives inc. » n'a pas recours à la sollicitation,

ATTENDU QUE les produits annuels bruts sont inférieurs au montant règlementaire de 1 million de dollars,

ATTENDU QUE le coût d'un expert-comptable à qui l'on confierait la mission d'examen règlementaire ne justifie pas les avantages escomptés,

Pascal Lajoie PROPOSE que, conformément à l'article 182(1) de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, l'assemblée générale de l'organisme RENONCE par la présente résolution à la nomination d'un expert-comptable jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des membres (après la fin de l'exercice financier 2023-2024). Appuyé par Marcel-Marie Lebel.

ADOPTÉ à l'unanimité

### 8. Réception du budget pour l'exercice financier 2023-2024

Sur invitation du président de l'assemblée, Denis Gorman présente les faits saillants du budget 2023-2024. Le budget est très semblable à celui de l'an dernier. On ne prévoit pas des gros changements aux opérations financières du district.

Julie Cousineau PROPOSE DE RECEVOIR le budget 2023-2024 adopté par le conseil d'administration. Appuyé par Daniel Blain.

ADOPTÉ à l'unanimité

### 9. Élection des administrateurs

Le président rappelle aux membres la procédure de vote règlementaire pour les postes d'administrateurs dont le mandat se terminera à la fin de l'assemblée générale de 2023. Il y a un candidat qui se présentent pour être réélu (Denis Gorman) et un candidat nouveau, soit Olivier Chagnon-St-Amour. Les membres doivent voter pour ou s'abstenir sur le bulletin de vote pour chacun des candidats.

Le président demande à Johée Deslauriers d'agir comme scrutateur et de recevoir les votes par le sondage anonyme via Google Forms. Le lien est fourni à chacun des participants.

Le scrutateur, ayant terminé son travail, déclare alors élu les 2 candidats ayant reçu plus de votes que l'abstention. Le président félicite les candidats.

### 10. Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Jean François LaBrosse propose de clore la réunion. Appuyé par Daniel Blain.

Le président du conseil d'administration remercie les membres de leur présence, dévouement aux jeunes ainsi que leur implication continue et leur souhaite une bonne soirée. La réunion se termine donc à 20h15.

**Procès-verbal de l'assemblée générale des membres des Scouts du district des Trois-Rives inc.**

---

---

Secrétaire de l'assemblée

Date

---

Président de l'assemblée

Date